

DÉCLARATION CONJOINTE DES PAYS PARTICIPANT AU RCTM

Le Gouvernement du Canada, de concert avec ses partenaires au sein du Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles (RCTM), a intensifié son effort pour lutter contre la prolifération des missiles balistiques. Le Canada et tous les autres pays participant au RCTM ont adopté de nouvelles Lignes directrices sur le contrôle de la technologie relative aux missiles afin d'assujettir au Régime les missiles capables d'envoyer des armes biologiques et chimiques aussi bien que nucléaires. L'adoption de ces lignes directrices ainsi que leur mise en oeuvre confirment et renforcent la politique actuellement en vigueur. Ces mesures auront pour effet d'élargir le rôle du RCTM et constitueront un facteur important dans la lutte contre la prolifération des systèmes de missiles.

Le Gouvernement du Canada et ses partenaires au sein du RCTM sont heureux de constater le nombre grandissant de pays qui s'engagent officiellement à respecter les Lignes directrices sur le contrôle de la technologie relative aux missiles et exhortent tous les États à manifester le même esprit de responsabilité, et ce, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité mondiales.